



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



PROJET *Académique*
2017 • 2021





La construction d'un nouveau projet académique est une étape importante pour l'ensemble de la communauté éducative d'un territoire. Toutes les conditions sont réunies pour que le nouveau projet 2017-2021 de l'académie de Poitiers s'ancre solidement sur des ambitions durables.

Ce projet a été préparé par un groupe à dominante pédagogique. En s'appuyant sur le bilan de la période précédente, il a préparé une large consultation, analysé un nombre significatif de réponses (près de 2000) et animé une réflexion prospective collective. Je remercie l'ensemble des participant.e.s pour leurs contributions.

Parallèlement à ces travaux, les deux inspections générales (IGEN et IGAENR) ont été sollicitées pour évaluer, deux ans après leur lancement, les réseaux ECLORE (Écoles, collèges et lycées pour l'orientation et la réussite des élèves). A l'issue de trois ateliers de travail, le groupe académique en charge de l'évolution d'ECLORE a élaboré un cahier des charges qui repositionne ce dispositif comme un espace d'animation, d'échanges de pratiques pédagogiques et de formation au service de la mise en œuvre des politiques éducatives, et donc du projet académique. La rentrée scolaire 2017 verra ainsi converger ECLORE, en tant que dispositif facilitateur permettant de rapprocher développement professionnel et pratiques pédagogiques, et le projet académique.

Les quatre ambitions du projet 2017-2021 plébiscitent les pratiques pédagogiques et éducatives, et, en toile de fond, les préoccupations exprimées et partagées par tou.te.s : la lutte contre les discriminations et stéréotypes sociaux, l'inclusion, l'intérêt pour les parcours éducatifs comme leviers pour donner du sens aux apprentissages, le numérique, la formation des personnels, etc.

Ce nouveau projet place ainsi au cœur de ses objectifs les pratiques pédagogiques, la formation et le développement professionnel des personnels pour mener chaque élève au plus loin de ses talents.

Notre objectif c'est de réduire les inégalités en matière de réussite scolaire par la construction d'apprentissages durables, par l'apprentissage des fondamentaux, et au premier chef la maîtrise de la langue. Notre cap, c'est d'accompagner tou.te.s les jeunes de notre territoire, pour qu'il.elle.s construisent en pleine autonomie leur projet, dont découle leur parcours de formation et leur insertion sociale, citoyenne et professionnelle. Il nous appartient collectivement de faire vivre une École de la confiance, à la fois exigeante, ambitieuse et bienveillante, auprès des élèves comme de leurs familles et envers chaque acteur.rice de la communauté éducative. Une École qui soit lisible pour nos partenaires.

Cette feuille de route s'adresse donc à tou.te.s. Elle est opérationnelle, pour que chacun.e puisse aisément y inscrire son action pour les 4 ans à venir. A cet effet le projet 2017-2021 suggère des leviers et propose des indicateurs. Certains sont stabilisés, d'autres sont à construire, avec l'aide de tou.te.s.

Je remercie vivement les membres de la cellule académique pour avoir porté et structuré ce projet et pour avoir accepté de continuer à l'accompagner.

J'ai confiance dans la détermination de chacun.e d'entre vous pour porter au plus haut ce projet académique 2017-2021. Je compte sur vous et vous pouvez compter sur moi !

Anne BISAGNI-FAURE
Rectrice de l'académie de Poitiers,
Chancelière des universités

Diagnostic

Une académie rurale

- Une des académies les plus rurales de France, avec le Limousin et après la Corse (**Annexe 1**)
- **20,5 %** des élèves du secteur public scolarisés dans une commune rurale (Moyenne nationale 8,9 %)
- **32 %** des écoliers du secteur public sont scolarisés dans une Zone de revitalisation rurale (ZRR). Cette part atteint 54 % dans les Deux-Sèvres (**Annexe 2**)
- Un taux de chômage de **9.6 %** en 2016, légèrement inférieur au national (9.9 %).
- Une répartition homogène des Professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) sur le territoire académique dont **34,2 % de PCS défavorisés**
- **24,6 % d'élèves boursiers** dans les collèges publics (29.6 % au niveau national).

Des établissements scolaires de petite taille, dispersés et isolés sur le territoire

- **50 %** des écoles publiques de l'académie ne compte qu'entre une et trois classes (35 % au niveau national)
- **83 %** de regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI) dispersés
- **30 %** des collèges du secteur public avec moins de 300 élèves (**Annexe 3**)

Un pourcentage d'élèves en éducation prioritaire inférieur à la moyenne nationale

- **14 réseaux d'éducation prioritaire dont 4 REP+**
- Un collégien sur douze scolarisé en éducation prioritaire (un sur cinq au niveau national)
- Une scolarisation des moins de trois ans plus élevée en éducation prioritaire : **37,1 % en REP+** (National : 22,7 %) ; **31,7 % en REP** (19,5 % au niveau national)

Des inégalités territoriales face à l'illettrisme

- **12,7 %** de jeunes repérés en difficulté de lecture lors des JDC 2016 (10.8 % France+DOM)
- Plus de **14 %** des jeunes en difficulté de lecture dans les Deux-Sèvres et Charente ; 12.6 % dans la Vienne ; 10,9 % la Charente-Maritime.

Une part d'élèves en situation de handicap comparable à la moyenne nationale mais un taux de scolarisation en milieu ordinaire inférieur

- **62,5 %** des élèves en situation de handicap scolarisés en classe ordinaire dans le 1^{er} degré (69.8 % au niveau national).
- **63,9 %** des élèves en situation de handicap scolarisés en milieu ordinaire dans le 2^d degré (67,1 % au niveau national)
- Une part d'élèves, inscrits en Segpa collège, supérieure à la moyenne nationale : **3 %** au niveau académique ; 2,6 % au niveau national (public et privé rentrée 2016)

De bonnes réussites aux évaluations de 6^e et des parcours fluides jusqu'à l'accès au DNB

- **83,1 %** des élèves de 6^e ont acquis les attendus du socle commun en maîtrise de la langue (compétence 1) en 2015 (82,1% pour la France métropolitaine+DOM)
- **72,5 %** des élèves de 6^e ont acquis les attendus en mathématiques et sciences (compétence 3) en 2015 (71,6 % France métropolitaine+DOM)
- Un faible écart de scores entre les élèves les plus favorisés et les plus défavorisés montrant **une académie avec un score moyen mais plutôt équitable. (Annexe 4)**
- **86,5 %** de taux d'accès au brevet (national : 84,5 %)
- **L'espérance pour un élève de 6^e de l'académie d'obtenir le baccalauréat, hors apprentissage, est de 73 %** (dans la moyenne des académies de métropole) **(Annexe 5)**

Une orientation forte en fin de 3^e vers l'apprentissage et notamment en CAP où l'offre de formation est importante (Annexe 6)

- **6,8 %** des jeunes âgés de 16 à 25 ans sont en apprentissage (4,9 % au niveau national).
- Un poids de l'apprentissage dans le 2^d cycle professionnel de niveaux IV et V est de **32,2 %** en 2015 (25,6 % en France métropolitaine+DOM).

Un taux de passage vers la 2^{de} générale et technologique (GT) en progression

- **+ 10,3 points** entre 2006 et 2015

De bons taux de réussite au baccalauréat mais avec des Indicateurs de valeurs ajoutées des lycées (Ival) en deçà des attentes compte tenu du profil des élèves préparant le baccalauréat. (Annexe7)

Un taux de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur qui progresse mais reste 3,4 points en dessous de la moyenne des académies comparables (Annexe 8)

- **73,6 %** : taux global de poursuite d'études des bachelier.ère.s dans l'enseignement supérieur



Ambition I : CONSTRUIRE

CONSTRUIRE des apprentissages durables

Assurer à chacun.e l'acquisition du socle commun de compétences, de connaissances et de culture constitue la première priorité.

Renforcer notre vigilance sur l'apprentissage des fondamentaux, en particulier la maîtrise de la langue, à l'écrit comme à l'oral, porter une attention particulière à la différenciation pédagogique, à l'inclusion scolaire et aux pratiques pédagogiques qui favorisent l'autonomie, fondent le parcours personnalisé des élèves pour construire des apprentissages durables.

Porter une attention particulière aux années charnières que sont la grande section de maternelle et le cours préparatoire, et accompagner les stratégies déjà amorcées dans le cadre du cycle de consolidation, imposent toute notre attention.

Objectif I

Porter une attention particulière aux attendus de chaque cycle

Objectifs opérationnels

- **Réaffirmer la place primordiale de l'enseignement du langage** en grande section (GS) dans toutes ses dimensions, à l'oral comme à l'écrit, pour garantir une entrée réussie dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture au cours préparatoire (CP)
- **Accroître la collaboration entre les enseignants** de GS et de CP autour de la maîtrise de la langue
- **Mettre en œuvre des approches pédagogiques** qui repèrent tôt les difficultés des élèves et tiennent compte des mécanismes et des rythmes d'apprentissage
- **Poursuivre l'accompagnement des équipes sur la maîtrise de la langue** et la prévention de l'illettrisme
- **Impulser dans chaque école et établissement une réflexion collective** sur la progression des apprentissages (construction des compétences, évaluation des acquis en fin de cycle, parcours éducatifs ...)
- **Développer des réflexions d'équipe** sur la tenue du cahier de textes électronique, les devoirs, la pertinence de la classe inversée et des pratiques du numérique hors la classe, en tenant compte des besoins des élèves, des contextes sociaux, familiaux.

Exemples de leviers

- Les formations académiques et départementales abordant la continuité des apprentissages relatifs au système graphique de la langue
- Les liaisons GS/CP organisées dans les circonscriptions, centrées sur la maîtrise de la langue et les activités d'écriture
- Les formations de proximité ECLORE
- L'accès aux ressources : outils numériques, plateformes pédagogiques, CANOPE, sites institutionnels,...

Objectif 2

Développer les liaisons inter-degrés et inter-cycles

Objectifs opérationnels

- **Porter une attention particulière au continuum des apprentissages**, en construisant des progressions communes, et en travaillant sur l'évaluation des compétences des élèves
- **Renforcer le partage des pratiques pédagogiques** et développer leur mutualisation et leur capitalisation, y compris avec le lycée professionnel
- **Appréhender les outils et usages du numérique** pour initier de nouvelles pratiques pédagogiques et de nouvelles formes de collaboration et coopération
- **Faire vivre les parcours éducatifs, la pratique sportive**, pour soutenir, diffuser et valoriser les projets inter-degrés et inter-cycles

Exemples de leviers

- La formation à la logique de cycle pour mieux prendre en compte les rythmes d'apprentissage et les besoins des élèves
- Les outils numériques (co-animation, co-intervention, ENT commun, partage des ressources humaines et matérielles...)
- Les parcours éducatifs citoyen, artistique et culturel, avenir, santé

Objectif 3

Encourager l'autonomie de l'élève par les pratiques pédagogiques

Objectifs opérationnels

- **Développer dès la maternelle les procédures d'évaluation formative, explicite et bienveillante** pour associer l'élève à son évaluation et le rendre acteur de ses apprentissages
- **Privilégier la démarche de projet** pour mieux comprendre, mieux apprendre
- **Valoriser et disséminer les pratiques pédagogiques innovantes** pour encourager les équipes à s'engager dans les démarches d'innovation et d'expérimentation

Exemples de leviers

- La démarche d'auto-évaluation (Qualeduc...)
- Les ateliers de mutualisation ECLORE, approches concrètes sur le travail et l'évaluation par compétences
- Les dispositifs pédagogiques existants (EPI, AP, TPE)
- Les parcours éducatifs citoyen, artistique et culturel, avenir et santé
- La culture scientifique et technique
- L'ouverture européenne et internationale, les projets ERASMUS +

Indicateurs

Indicateurs stabilisés 
Indicateurs potentiels 

- Taux de scolarisation des moins de 3 ans
- Taux de retard à l'entrée 6^e
- Indicateur de situation : taux de jeunes en difficulté de lecture (JDC)
- Taux de réussite au DNB
- Validation du socle : part des élèves sur les différents niveaux de maîtrise (LSU) en fin de cycle.
- Evolution de l'inclusion des élèves (dispositifs ULIS)
- Suivi de l'utilisation de Folios
- Indicateurs liés au CARDIE

Ambition 2 : ACCOMPAGNER

ACCOMPAGNER chaque élève dans la construction de son parcours

Ne laisser personne au bord du chemin en menant chaque élève au plus loin de son excellence, telle est notre ambition.

Fluidifier le parcours lors des périodes charnières, école-collège, collège-lycée, et avec l'enseignement supérieur, est un préalable nécessaire à l'ambition de chaque jeune.

Considérer l'élève dans sa globalité, opérer une identification fine de ses besoins, valoriser toutes ses compétences, en s'appuyant sur la mise en œuvre des parcours éducatifs (citoyen, artistique et culturel, santé, avenir), sont les conditions d'un parcours réussi avec une orientation construite qui débouche sur une insertion sociale, citoyenne et professionnelle affirmée.

Faire découvrir le monde économique et professionnel à tou.te.s les élèves concerne l'ensemble de la communauté éducative.

Partager et faire vivre les valeurs de la République vont de pair avec la mise en synergie de tou.te.s les partenaires de l'École pour conduire l'élève à la réalisation de son projet.

Objectif 1

Développer l'interdisciplinarité par une mise en œuvre active des parcours éducatifs

Objectifs opérationnels

- **Développer des stratégies qui rendent l'élève acteur** de son projet
- **Responsabiliser les élèves et valoriser leur engagement** dans les instances, les projets portés par les écoles et les établissements
- **Mieux valoriser les actions** contribuant aux parcours éducatifs

Exemples de leviers

- Utilisations de Folios
- La réalisation de mini-entreprises
- Les forums des métiers
- La participation des élèves aux CVC, CVL, CESC
- Les Eco-délégués
- Les projets de mobilité internationale
- La participation aux concours
- Les actions culturelles

Objectif 2

Mettre l'expertise des équipes éducatives au service du projet de l'élève

Objectifs opérationnels

- **Sensibiliser toute l'équipe éducative au développement des compétences psycho-sociales de l'élève** et à la nécessité d'un climat scolaire serein
- **Sensibiliser tous les acteurs éducatifs à l'égalité fille-garçon**
- **Constituer une équipe inter-catégorielle** en appui du professeur principal, pour suivre le projet d'orientation de l'élève
- **Renforcer le suivi de l'accompagnement personnalisé**

Exemples de leviers

- La construction d'une culture commune inter-degrés
- Une réflexion d'équipe sur l'inclusion scolaire
- Des liens resserrés avec l'université pour les élèves et les enseignants : immersions, tutorat, interventions croisées
- Les dispositifs BAC-3/BAC+3
- Les formations organisées dans le cadre du plan académique de formation ou des réseaux ECLORE
- Le référentiel des compétences psycho-sociales



Poursuivre l'ouverture de l'École au monde pour accompagner l'élève dans la construction d'une orientation choisie

Objectifs opérationnels

- **Participer aux réseaux de jumelage** avec des communes étrangères
- **Encourager la mobilité** européenne et internationale
- **Généraliser les Comités locaux École-entreprise (CLEE)**
- **Favoriser les stages d'immersion en entreprise** des élèves, des enseignants
- **Diversifier les actions de découverte des métiers et des formations**
- **Nourrir le parcours linguistique** des élèves

Exemples de leviers

- Les programmes ERASMUS +, Brigitte SAUZAY, VOLTAIRE...
- La réalisation d'un portail de mutualisation académique des partenariats École-entreprise
- Les témoignages de professionnels, de partenaires associatifs, le parrainage entre pairs,...
- Le développement de l'offre de formation en Langues vivantes, notamment en lycée professionnel
- Les assistants en langues vivantes

Indicateurs

Indicateurs stabilisés 

Indicateurs potentiels 

- Taux de passage post-3^e et postbac
- Taux de Retard en 2^{de}
- Taux de participation aux élections CVL
- Taux de satisfaction des vœux 1 dans APB
- Suivi de l'utilisation des passerelles (voie générale et technologique - voie professionnelle)
- Taux Abandon de parcours en CAP, Bac Pro

- Suivi de l'utilisation de Folios
- Volume des mobilités européennes et internationales
- Suivi des relations École-entreprise : mobilisation des établissements dans les CLEE, participation des enseignants et des élèves à des actions de « relations École-entreprise »
- Nombre d'EPLE labellisés (lycée des métiers, E3D...)



OUVRIR l'École, développer les liens avec ses partenaires, conforter la confiance

Prendre en compte les spécificités territoriales pour répondre de façon plus adaptée aux besoins, au plus près du terrain, nécessite de développer des relations solides et durables entre l'École, les collectivités territoriales et l'environnement associatif, économique et professionnel. Garantir à chaque famille, comme aux partenaires de l'École, une compréhension fine des objectifs pédagogiques et des actions entreprises, impose une réflexion sur le « mieux communiquer ».

Réduire les inégalités de compréhension des codes et permettre aux familles de s'impliquer davantage dans le parcours éducatif de leurs enfants contribue à satisfaire un objectif commun : la réussite du projet de l'élève.

Objectif 1

Mieux accueillir

Objectifs opérationnels

- **Faire de l'établissement un lieu ouvert**, développer des espaces dédiés aux parents destinés à faciliter les échanges
- **Mieux accueillir les familles lors des changements d'établissements** pour éviter de créer des ruptures
- **Développer des temps d'échanges sur des problématiques identifiées** (suivi scolaire, réseaux sociaux, communication non-violente, compétences psycho-sociales, ...)

Exemples de leviers

- Les groupes départementaux parentalité-relation École-famille
- Le numérique comme un outil pédagogique favorisant le dialogue École-famille
- La semaine de la maternelle
- Les espaces parents

Objectif 2

Mieux communiquer

Objectifs opérationnels

- **Définir des modalités de communication** pour une meilleure compréhension des codes de l'École et des informations plus lisibles
- **Réserver des temps d'échanges** et d'informations institutionnelles
- **Ouvrir des réunions de réseaux et d'inter-réseaux ECLORE aux partenaires** selon les thématiques abordées.

Exemples de leviers

- Les conseils de classe ouverts
- L'espace numérique de travail (ENT)
- Les mutualisations dans le cadre d'ECLORE
- L'impulsion et la valorisation des CLEE



Renforcer les interactions avec les partenaires

Objectifs opérationnels

- **Impulser des formations interdisciplinaires et inter-catégorielles** à la démarche de projet, en y associant les entreprises et les différents partenaires
- **Valoriser les partenariats dans le cadre des stages des élèves**, mais aussi dans le cadre d'actions de formation ponctuelles ou filées
- **Mobiliser plus régulièrement la réserve citoyenne**, l'associer aux manifestations organisées dans les établissements
- **Encourager la création de « Tiers-lieux »**, véritables espaces d'échanges, de mise en synergie des acteurs pour rendre la politique éducative locale plus cohérente, et favoriser l'émergence de nouvelles pratiques pédagogiques
- **Tisser des liens avec la recherche** dans le cadre des projets des établissements et des actions de terrain pour mieux tirer parti des expertises de chacun

Exemples de leviers

- La signature de conventions, de chartes,...
- La mise à disposition de ressources sur les sites dédiés du Pôle civisme et citoyenneté, de la DAAC, de la DAREIC, du CLEMI et des relations écoles-entreprises
- La participation aux actions culturelles
- La participation aux instances de l'ESPE
- Les liens tissés avec les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, avec les entreprises et les différents partenaires

Indicateurs

Indicateurs stabilisés 
Indicateurs potentiels 

- Taux de participation aux élections de parents d'élèves
- Suivi de la réserve citoyenne
- Nombre de formations interdisciplinaires et/ou intercatégorielles
- Nombre d'espaces parents



FORMER pour favoriser le développement professionnel de tous les personnels dès l'entrée dans le métier

Encourager l'innovation et l'expérimentation ; soutenir les dynamiques de projet ; favoriser l'utilisation d'outils numériques : autant de démarches au service de l'organisation pédagogique de l'école, de l'établissement et des pratiques des enseignants.e.s.

S'appuyer sur la formation et sur une recherche de haut niveau, pour mieux valoriser et diffuser les démarches innovantes qui contribuent à la construction d'apprentissages durables et à l'insertion sociale, citoyenne et professionnelle des élèves ; développer une culture commune, dans un esprit inter-degrés, inter-cycles, et inter-catégoriel : autant de dynamiques collectives, formatives et formatrices au service de la professionnalisation de l'ensemble des acteurs.rice.s de la communauté éducative dans les différentes échelles territoriales.

Laisser place à la créativité pour répondre aux besoins, permettre le bien-être des personnels dans leur travail et conforter leur engagement dans leurs missions, telle est notre ambition.

Objectif 1

Encourager et accompagner l'innovation et l'expérimentation

Objectifs opérationnels

- **Adosser les démarches d'innovation et d'expérimentation à la formation et à la recherche :**
 - > Promouvoir un dialogue enrichi et plus régulier entre recherche et pratiques professionnelles
 - > Proposer des modalités variées de formation pour soutenir les innovations de façon réactive, à toutes les échelles et selon les dynamiques en place
 - > Impulser des démarches de recherche-action, notamment dans les territoires jugés prioritaires
 - > Evaluer et capitaliser sur l'expérience des REP et REP+
- **Mobiliser l'encadrement** pour impulser, réguler
- **Définir les processus d'accompagnement** et d'évaluation des équipes et des dispositifs innovants
- **Mieux valoriser et mieux diffuser** en organisant des temps forts de mutualisation et de capitalisation

Exemples de leviers

- Les réseaux ECLORE, CARDIE, COPIL académique REP, COPIL académique sur le numérique,...
- Le partenariat avec l'ESPE dans le cadre de la formation initiale des professeurs stagiaires et de la formation continue
- Les rencontres entre l'académie et les partenaires de la recherche (établissements d'enseignement supérieur et de recherche, laboratoires de recherche)
- La formation initiale, continuée et tout au long de la vie.

Objectif 2

Enrichir l'offre de formation et les modalités d'accompagnement des personnels

Objectifs opérationnels

- **Développer un plan territorial de formation** dans le cadre du dispositif ECLORE sur la base d'un diagnostic local
- **Développer un vivier de formateurs** pour un maillage territorial de proximité
- **Renforcer l'accompagnement de publics ciblés** par le plan académique de formation en partenariat avec l'ESPE (CAFIPEMF, CAFFA, T1, T2, DAP)
- **Concevoir des dispositifs de formation modulaires** permettant une individualisation des parcours de formation des personnels, à toutes les échelles
- **Développer la mobilité professionnelle**, y compris en Europe et à l'international

Exemples de leviers

- Le PAF
- L'ESPE
- Le dispositif ECLORE
- La préparation commune CAFFA CAFIPEMF

Objectif 3

Développer les pratiques professionnelles inter-catégorielles

Objectifs opérationnels

- **Systématiser l'inter-catégorialité** dans les temps stratégiques de préparation des plans de formation
- **Favoriser les stages d'immersion** inter-services ou inter-établissements

Exemples de leviers

- Les temps d'échanges associant tout type de personnels, notamment les CESC
- Le dispositif ECLORE
- Le PAF

Indicateurs

Indicateurs potentiels

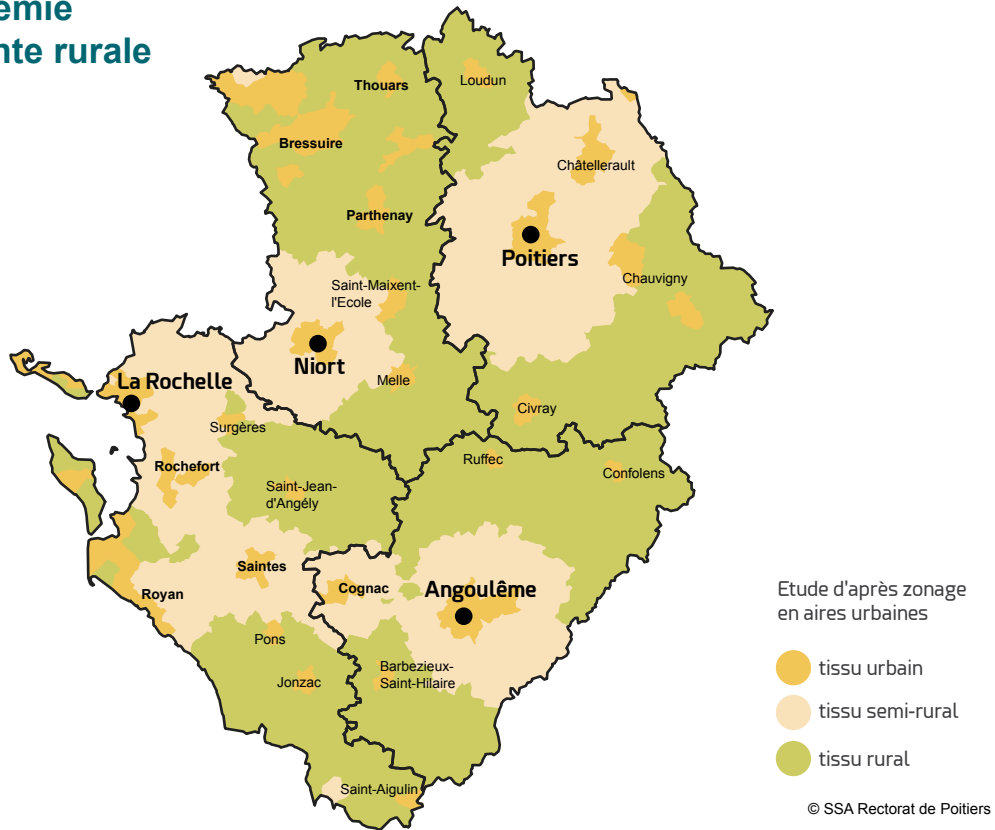
- Indicateurs CARDIE
- Nombre de dispositifs de formation
- Tableaux de bord des personnels formés
- Répartition des formations selon le type : m@gistère, hybride, présentiel, à distance, MOOC,...

Annexes 



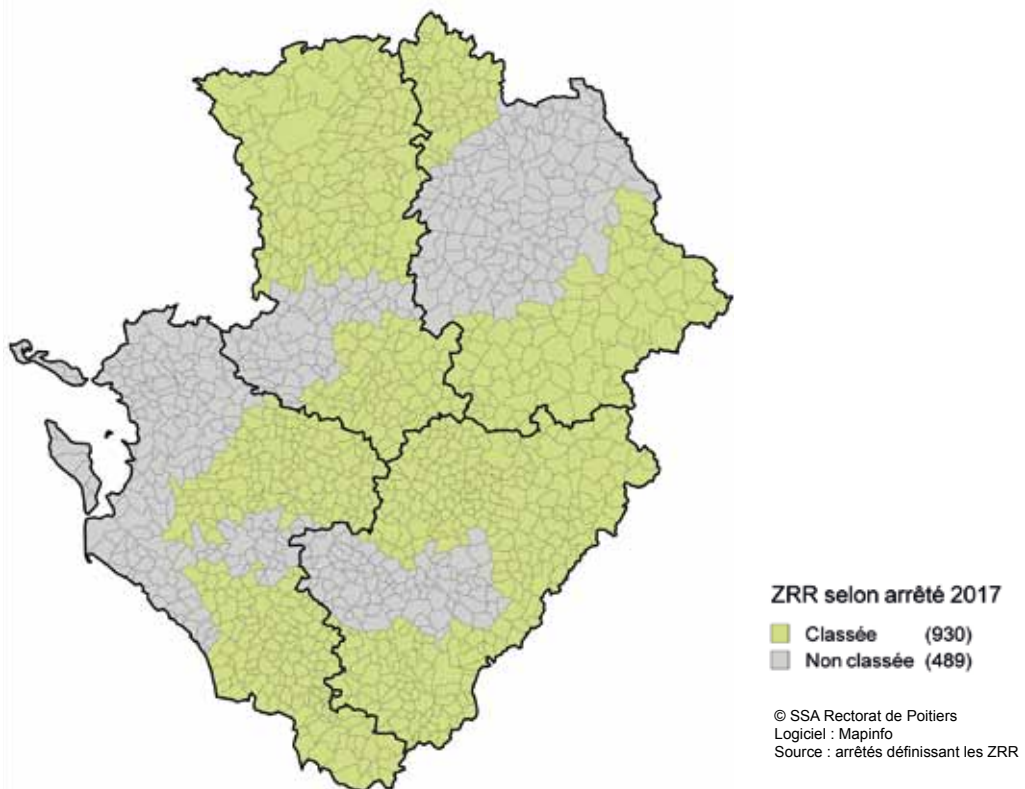
Annexe 1

Une académie à dominante rurale

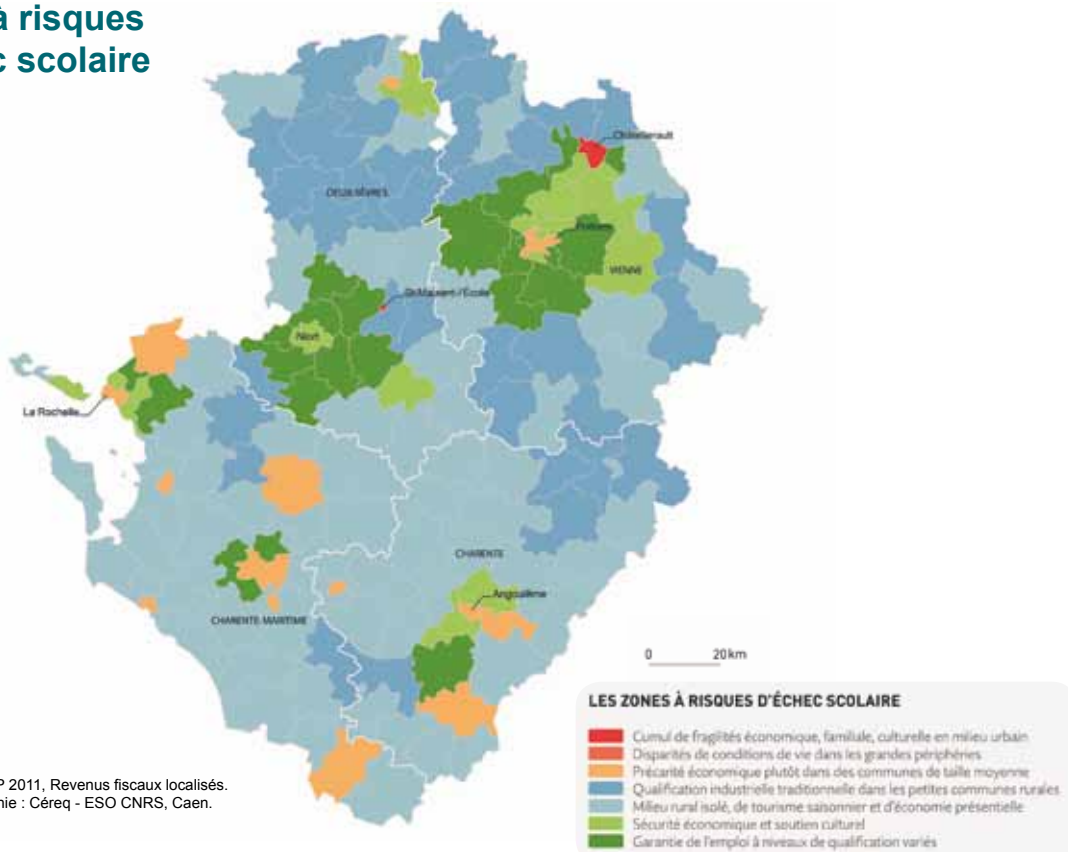


Annexe 2

Zone de revitalisation rurale

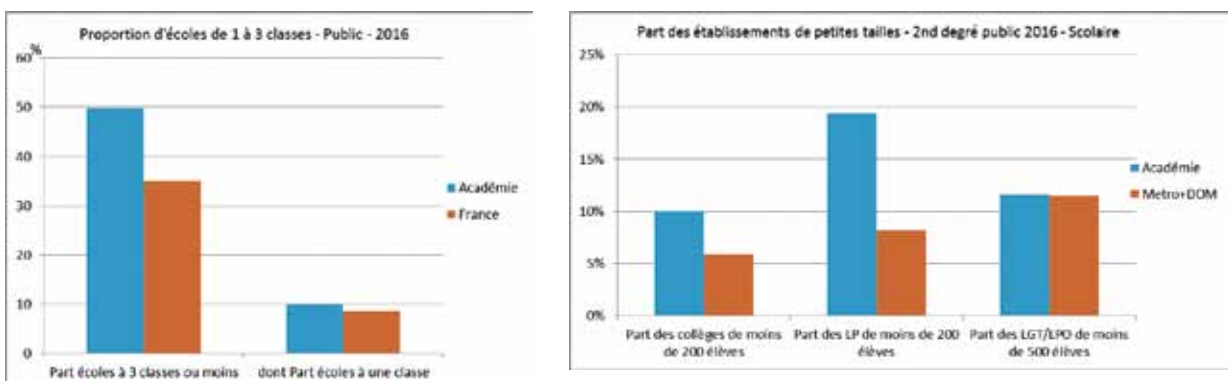


Zones à risques d'échec scolaire



Annexe 3

Typologie des écoles et des établissements scolaires publics



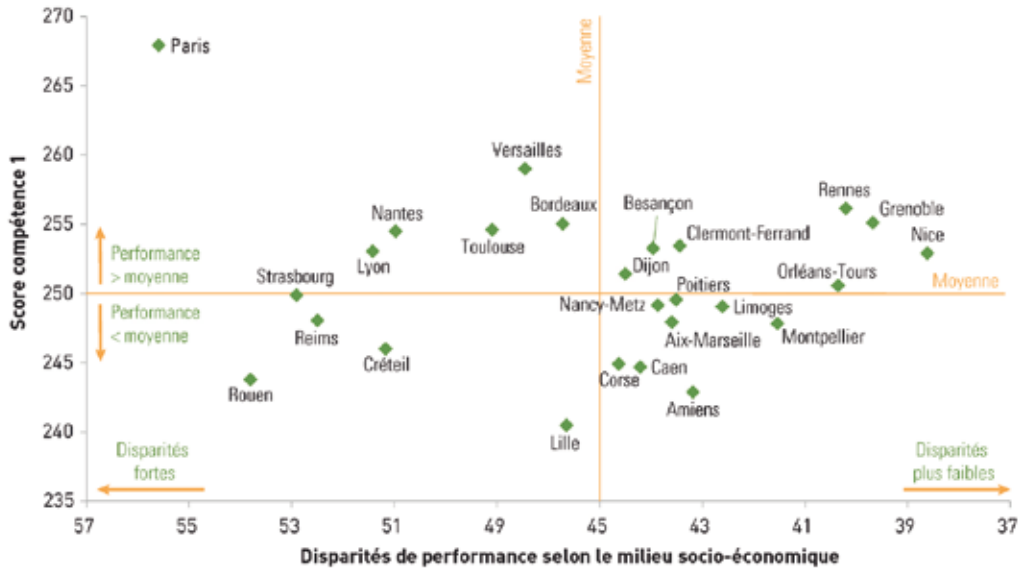
Source : SSA - Constat de rentrée 1^{er} degré - Base centrale de pilotage

Source : SSA - Constat de rentrée 2^e degré - Base centrale de pilotage

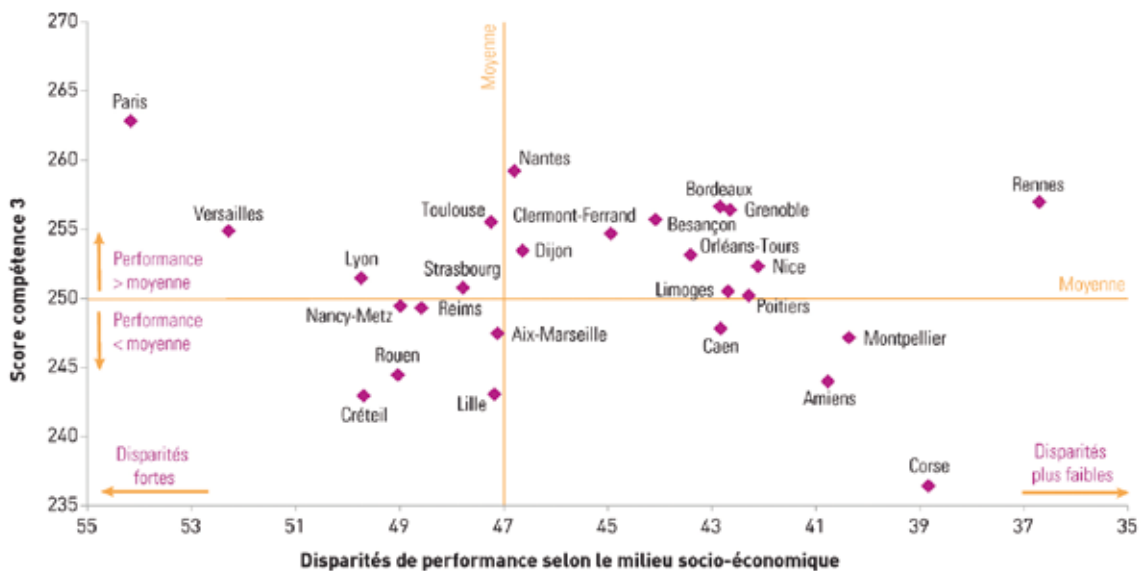
Annexe 4

Performance et équité académique

► 30.3 Performance et équité en compétence 1 – Secteur public et privé sous contrat, 2015

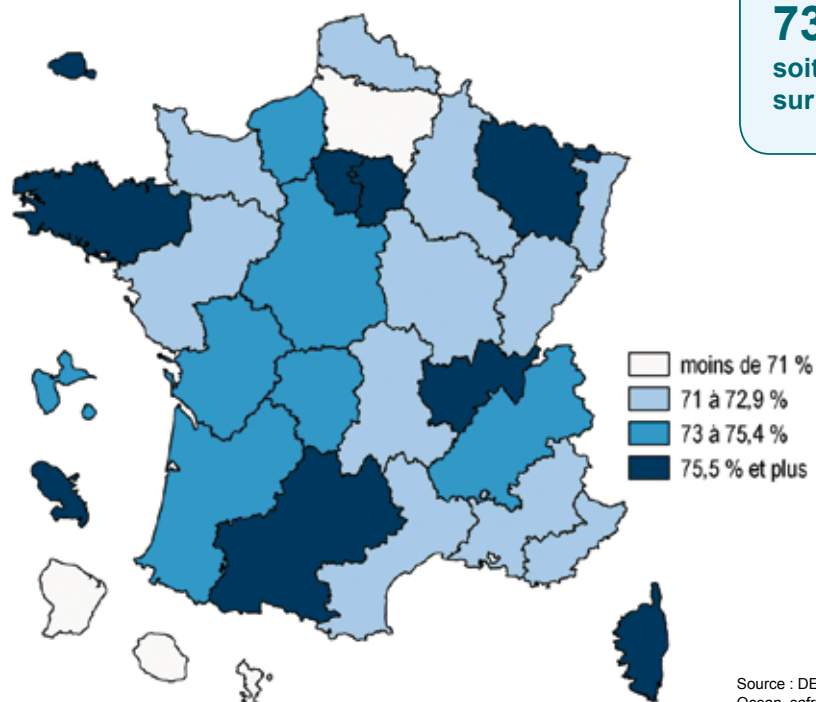


► 30.4 Performance et équité en compétence 3 – Secteur public et privé sous contrat, 2015



Annexe 5

Espérance pour un élève de 6^e d'obtenir le baccalauréat par la voie scolaire



73.2 %

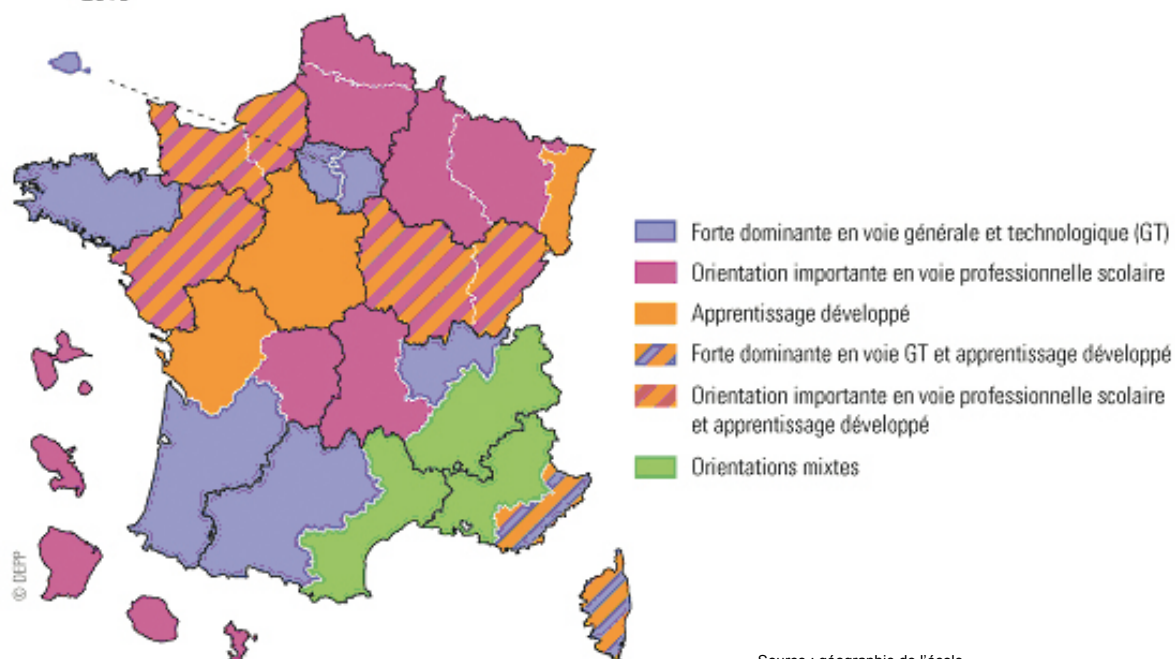
soit la 14^e académie sur les 26 de métropole

Source : DEPP - Note d'information NI-05-mars 2017
Ocean, safran, scolarité

Annexe 6

Les parcours des élèves

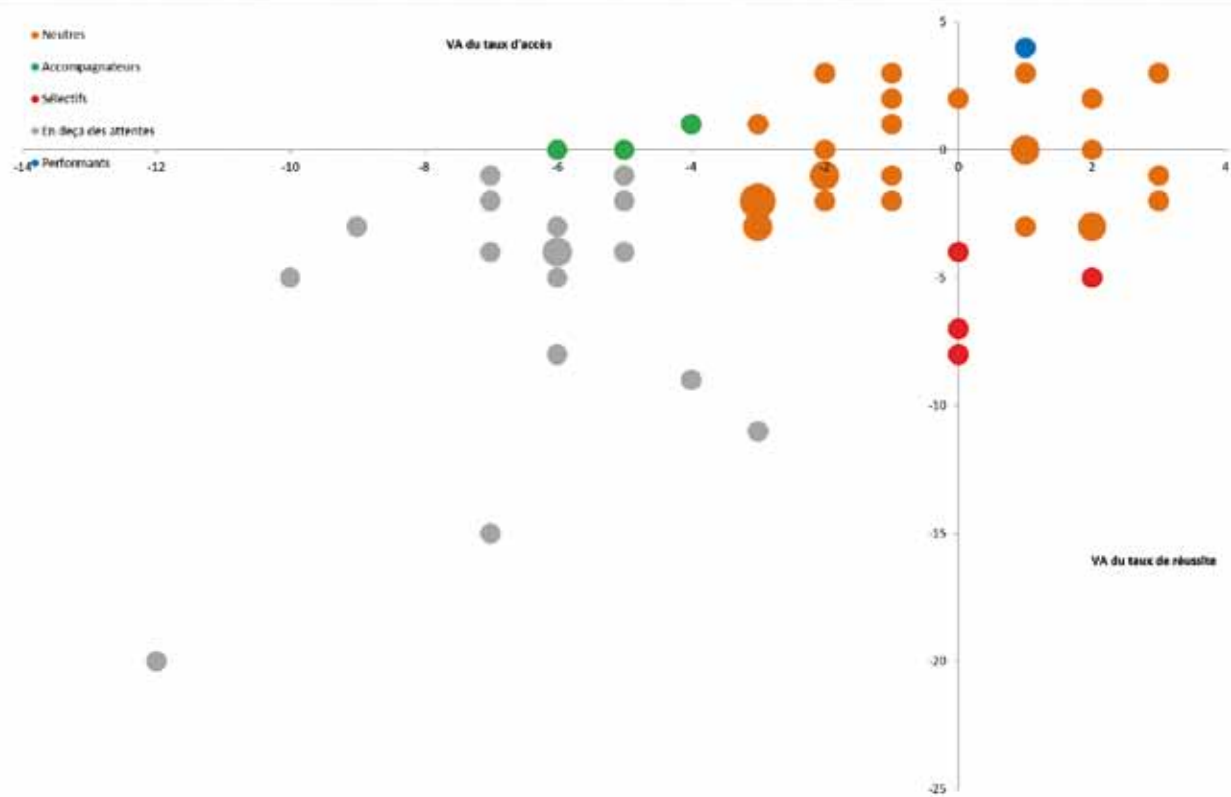
►31.1 Les types d'orientation en fin de troisième 2015



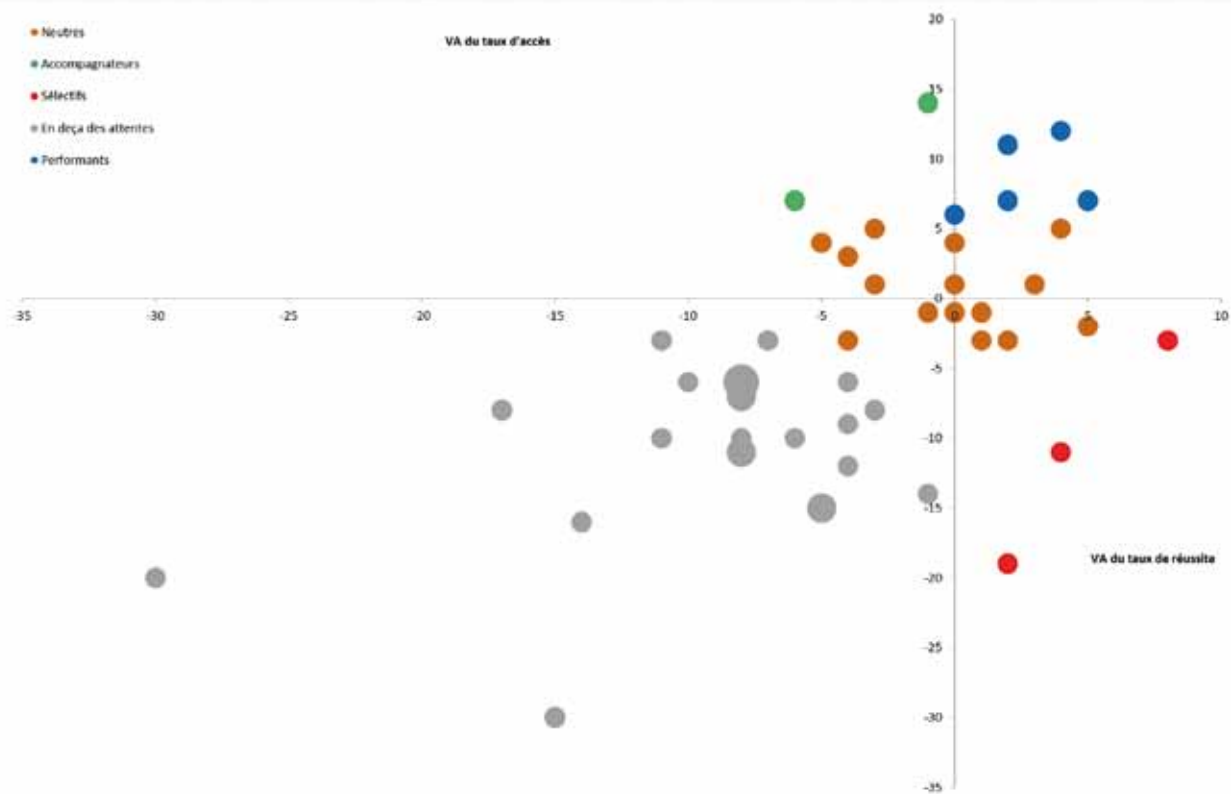
Source : géographie de l'école

Indicateurs de valeurs ajoutées des lycées

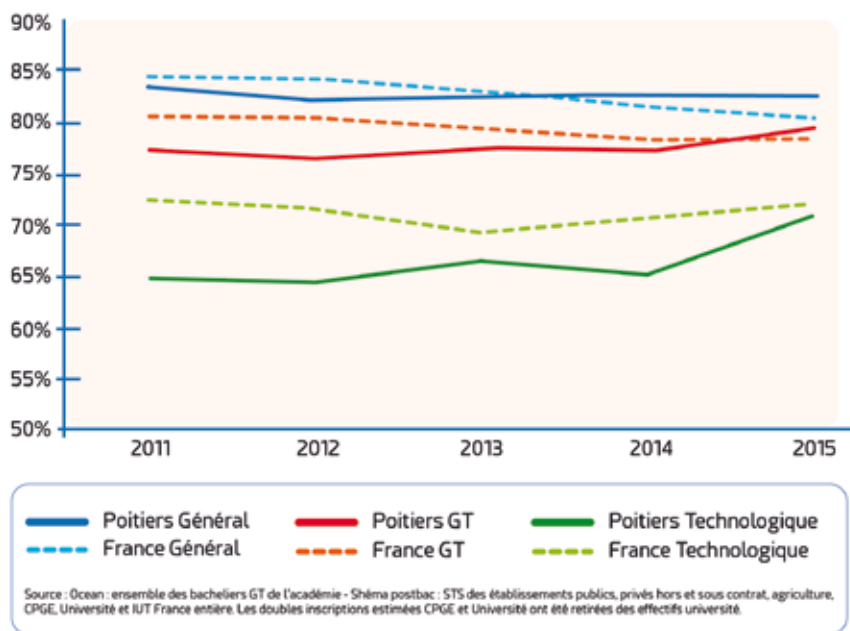
Indicateurs de Valeurs ajoutées – bac GT 2016



Indicateurs de Valeurs ajoutées – bac Pro 2016



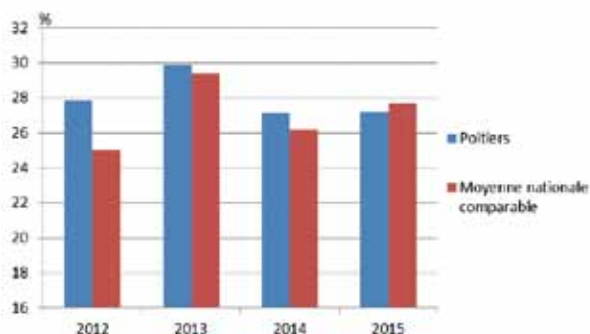
Poursuite d'études de l'ensemble des bacheliers généraux et technologiques dans le supérieur (Université, CPGE et IUT)



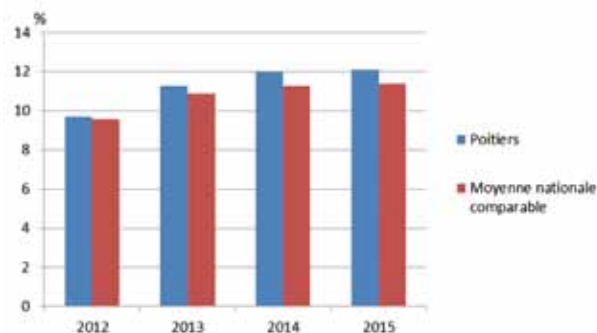
- **82,7 %** : taux de poursuite dans l'enseignement supérieur des bacheliers de la voie générale (national : 80,8 %)
- **70,8 %** : taux de poursuite dans l'enseignement supérieur des bacheliers de la voie technologique (National : 72 %)

(Données 2015, public et privé sous contrat)

Taux de poursuite des bacheliers professionnels vers un BTS (public+privé)



Taux de poursuite des bacheliers technologiques vers un DUT



- **27,2 %** : taux de poursuite d'études des bacheliers de la voie professionnelle en section de technicien supérieur (STS) ; national : 27,8 %
- **12,1 %** : taux de poursuite d'études des bacheliers de la voie technologique en institut universitaire de technologie (IUT) ; national : 11,4 %

(Données 2015, public et privé sous contrat)

Glossaire

- **AP** : Accompagnement personnalisé
- **BTS** : Brevet de technicien supérieur
- **CAFFA** : Certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique
- **CAFIPEMF** : Certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur
- **CARDIE** : Conseiller académique en recherche-développement, innovation et expérimentation
- **CAREP** : Centre académique de ressources pour l'éducation prioritaire
- **CESC** : Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté
- **CLEE** : Comité local École-entreprise
- **CLEMI** : Centre pour l'éducation aux médias et à l'information
- **COPIL** : Comité de pilotage
- **CPGE** : Classe préparatoire aux grandes écoles
- **CVC** : Conseil de la vie collégienne
- **CVL** : Conseil de la vie lycéenne
- **DAAC** : Délégation académique à l'action culturelle
- **DAP** : Dispositif d'accompagnement professionnel
- **DAREIC** : Délégué académique aux relations européennes et internationales
- **DNB** : Diplôme national du Brevet
- **DUT** : Diplôme universitaire de technologie
- **ECCLORE** : Ecoles, collèges, lycées pour l'orientation et la réussite des élèves
- **ENT** : Espace ou Environnement numérique de travail
- **EPI** : Enseignements pratiques interdisciplinaires
- **EPL** : Etablissement public local d'enseignement
- **ESPE** : Ecole supérieure du professorat et de l'éducation
- **FIL** : Formation d'initiative locale
- **JDC** : Journée défense et citoyenneté
- **LSU** : Livret scolaire unique
- **PAF** : Plan académique de formation
- **REP** : Réseau d'éducation prioritaire
- **REP +** : Réseau d'éducation prioritaire renforcé
- **Segpa** : Sections d'enseignement général et professionnel adapté
- **SSA** : Service statistique académique
- **T1** : Enseignant titulaire 1^{re} année
- **T2** : Enseignant titulaire 2^e année
- **TPE** : Travaux personnels encadrés
- **ULIS** : Unité localisée pour l'inclusion scolaire à l'école

académie
Poitiers

RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

